

N.D. DE LA FILLE-DIEU

FONDÉE EN 1268

L'Abbaye Cistercienne de la Fille-Dieu

NOTES HISTORIQUES

La Fille-Dieu compte environ sept siècles d'existence. Elle est une des Institutions les plus vénérables du cher pays de Fribourg. Telle une humble vassale, elle est assise au pied de la coquette et moyenâgeuse cité de ROMONT, dont elle voit se dresser les tours et le fier donjon, comme de fidèles sentinelles veillant sur sa sécurité.

Si cette Maison a survécu aux vicissitudes d'une aussi longue existence, ne le doit-elle pas plutôt à la protection maternelle de la Providence de Dieu, dont elle est toujours demeurée la « FILLE » bien-aimée ? Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.

Ce furent trois demoiselles de Villaz, enfants de noble Chevalier Emeric, qui jetèrent les bases de cette fondation. Elles avaient cherché et trouvé sur les bords de la Glâne, le lieu solitaire et paisible, où, loin du tumulte et des dangers du monde, leurs âmes pourraient se donner entièrement à Dieu et savourer, dans le calme, leur attrait irrésistible pour la prière et la contemplation. C'était vers 1266.

Le nom de ces trois sœurs a passé à la postérité. Les religieuses se le transmettent de siècle en siècle. Aujourd'hui encore, on retrouve à la Fille-Dieu : et Juliette, et Pernette et Cécile.

La première installation dut être bien modeste et insuffisante. En 1268 déjà, Jean de Cossenay, Evêque de Lausanne, la visitant, permet de construire un monastère et d'y former une Communauté religieuse, vivant sous la Règle de S. Benoît, d'après la Réforme de Citeaux.

Ce jeune berceau, il le nomme « FILLE-DIEU » et lui assure sa haute protection et la bienveillance de ses successeurs.

Vers cette époque, Pierre de Morens offre des étrèmes royaumes : tout le terrain nécessaire à l'érection de cette sainte Maison.

En 1346, Mgr Henri Blanc, Evêque d'Anvers, consacrait l'église. Selon l'antique usage de Citeaux, l'asile de la prière fut dédié à la T. S. Vierge, sous le vocable de l'Assomption.

certain : le rattachement de la Fille-Dieu à l'Ordre des Cisterciens de l'Étroite Observance. Cet acte solennel fut conclu en 1906, avec le votum de S. Ex. Mgr Déruaz, aux cris de joyeuse reconnaissance de celles qui en bénéficiaient !

Juliette de Villaz, en mourant (1305), laissait la mémoire d'une sainte *Fondatrice*. Son âme jubilait de voir ses filles multipliées et convenablement logées. Le gouvernement passait entre les mains de sa sœur Pernette, bien digne de poursuivre et de parachever son œuvre.

A son origine, la Fille-Dieu fut placée sous la Paternité de l'Abbé de Haut-Crêt, près Palézieux (Vaud). Quand vint la suppression de Haut-Crêt (en 1535), elle passa sous celle de Hauterive et y demeura jusqu'en 1848.

Dès lors, orpheline, séparée de sa Mère par la force du bras séculier, la Communauté trouva protection auprès du S. Siège qui y exerçait son autorité par ses Nonces. La Nonciature ayant été supprimée à son tour, en 1874, les pouvoirs furent délégués aux Evêques du diocèse.

Ces fluctuations maintenant 57 années durant, la séparation de la Fille-Dieu de l'Ordre de Cîteaux. Mais elle appartenait encore par toutes les fibres de son cœur à l'âme de Cîteaux et ne cessait d'être et de vivre cistercienne.

Les moniales souffraient de cet isolement. Elles tentèrent, en vain, plusieurs rapprochements qui échouèrent toujours. Déceptions, regrets, désirs étaient confiés simultanément aux Nonces et aux Evêques diocésains.

A peine élevé au Siège épiscopal de Lausanne, S. Ex. Mgr Mermilliod s'prend d'une singulière estime pour cette portion choisie de son troupeau. Voyant la générosité et l'ardeur des Religieuses dans la poursuite d'un idéal plus élevé, Sa grandeur les oriente prudemment, mais directement vers la Stricte Observance de Cîteaux.

Pendant un quart de siècle, les moniales, sous la maternelle houlette de la Très Révérende Abbesse Lutgarde Menétréy, s'exercent à la pratique des us et coutumes de l'antique Cîteaux. Courage et espoir ne se démentent jamais.

Quelle fidélité, quelle générosité, il fallut à ces âmes pour mener une vie régulièrre cistercienne, avec tous les éléments constitutifs d'une famille religieuse à vœux solennels ! Des efforts si persévérandts et si héroïques méritaient un dénoûment heureux et

de son Pontificat, érigé le Prieuré en Abbaye (1350). Avant lui, Grégoire X, en 1273, et Jean XXII, en 1321, avaient approuvé et confirmé cette fondation, la prenant sous la spéciale protection du S. Siège. Les Bulles en sont précieusement conservées dans les Archives du Monastère.

A son origine, la Fille-Dieu fut placée sous la Paternité de l'Abbé de Haut-Crêt, près Palézieux (Vaud). Quand vint la suppression de Haut-Crêt (en 1535), elle passa sous celle de Hauterive et y demeura jusqu'en 1848.

Dès lors, orpheline, séparée de sa Mère par la force du bras séculier, la Communauté trouva protection auprès du S. Siège qui y exerçait son autorité par ses Nonces. La Nonciature ayant été supprimée à son tour, en 1874, les pouvoirs furent délégués aux Evêques du diocèse.

Ces fluctuations maintenant 57 années durant, la séparation de la Fille-Dieu de l'Ordre de Cîteaux. Mais elle appartenait encore par toutes les fibres de son cœur à l'âme de Cîteaux et ne cessait d'être et de vivre cistercienne.

Les moniales souffraient de cet isolement. Elles tentèrent, en vain, plusieurs rapprochements qui échouèrent toujours. Déceptions, regrets, désirs étaient confiés simultanément aux Nonces et aux Evêques diocésains.

A peine élevé au Siège épiscopal de Lausanne, S. Ex. Mgr Mermilliod s'prend d'une singulière estime pour cette portion choisie de son troupeau. Voyant la générosité et l'ardeur des Religieuses dans la poursuite d'un idéal plus élevé, Sa grandeur les oriente prudemment, mais directement vers la Stricte Observance de Cîteaux.

Pendant un quart de siècle, les moniales, sous la maternelle houlette de la Très Révérende Abbesse Lutgarde Menétréy, s'exercent à la pratique des us et coutumes de l'antique Cîteaux. Courage et espoir ne se démentent jamais.

Quelle fidélité, quelle générosité, il fallut à ces âmes pour mener une vie régulièrre cistercienne, avec tous les éléments constitutifs d'une famille religieuse à vœux solennels ! Des efforts si persévérandts et si héroïques méritaient un dénoûment heureux et

La vie cistercienne à la Fille-Dieu

Le monde ignore les douceurs de la vie religieuse, parce qu'il n'apprécie que les plaisirs des sens. Ah ! s'il savait la pureté des joies claustrales et les joies de la pureté ! Sur les ailes de la pénitence et de la prière, s'élever sans cesse, monter toujours, atteindre parfois aux sommets de l'amour, telle est la belle part de la cistercienne et la fin de sa sublime vocation.

La moniale n'est point égoïste : elle se fait l'avocate des pauvres pécheurs et devient supplante pour leur obtenir les grâces divines.

Ce but apostolique fait d'elle une bienfaitrice de l'humanité. Pour consoler son célestie Epoux, elle transforme son cloître en un parterre fleuri, où Jésus vient prendre ses délices, en cueillant les fleurs mystiques des vertus. Leur parfum, en même temps que l'encens de ses prières, monte plus haut que les clamours du monde et ses crimes. Dieu apaisé pardonne encore et laisse retomber son bras, armé pour châtier les coupables.. !

La religieuse cistercienne prononce les trois vœux de religion, qui sont solennels à la Fille-Dieu. Aux vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance s'ajoutent les deux vœux propres à l'Ordre de S. Benoît, de par la Règle: celui de conversion de mœurs, par lequel la moniale s'engage à tendre à une perfection toujours plus grande, et le vœu de stabilité, sous clôture perpétuelle, c'est-à-dire l'engagement de vivre et de mourir dans l'Ordre et dans le monastère où elle a fait profession.

La caractéristique de la vie cistercienne est la « Communauté » absolue qui distingue Cîteaux et fait de chacun de ses monastères une image de la vie de la Ste-Famille de Nazareth.

Le réfectoire est commun; les exercices de piété se font en commun; le travail, autant que possible, s'exécute en salle commune; dans un dortoir général, chaque moniale a sa petite cellule particulière, séparée des autres par une paroi et un rideau.

Cette sujétion est une des pénitences les plus sensibles à la pauvre nature humaine, avide d'aises, d'espace et de liberté. Mais quand la vie s'écoule dans une atmosphère de charité fraternelle, les âmes expérimentent la vérité de ce verset du Roi-Prophète : « Quam bonum et quam iucundum habitate fratres in unum ! »

Cette vie commune ne nuit point à la vie intérieure ou contemplative, grâce à la loi du silence. Les communications nécessaires se font à voix basse. Tout en vivant parmi ses sœurs, la cistercienne peut donc entretenir en elle un recueillement profond et se plonger en Dieu par l'oraison; aucun bruit extérieur ne l'en distraira.

La pratique du silence adoucit les aspérités de la vie de communauté et ces deux obligations sont facilitées par la loi de la charité.

Une autre pénitence en honneur à Cîteaux est celle du « Travail ». Celui-ci, toutefois, n'excède jamais les forces personnelles. Les Supérieures distribuent les emplois avec sagesse et discrétion, en tenant compte des capacités, des connaissances et des forces de chacune. Le travail manuel est un exercice de moralification très salutaire. Il repose et distrait l'esprit qu'une tension continue finirait par lasser.

A la Fille-Dieu, le travail des choristes est en rapport avec leurs obligations. Elles s'occupent de broderie, de peinture, de la fabrication des hosties, de la confection des ornement liturgiques, de couture. Elles font aussi les fleurs artificielles qui décorent les autels ou ornent les cercueils et les tombes des morts.

Ce n'est pas la nécessité du travail qui rebute une âme éprouve de pénitence et d'immolation. Une jeune fille qui entre à la Fille-Dieu, si elle est animée vraiment de l'esprit de sacrifice, brûle du désir de se donner jusqu'à complète abnégation d'elle-même. Aussi la perspective des « Veilles » et des « Jeûnes » ne l'arrête pas. La longueur des « Offices liturgiques », psalmodies ou chantés ne la déconcerte pas. Elle est impatiente de s'unir à ses Mères, dès avant l'aurore, pour les « Matines et les Laudes ». Les « Heures » de nuit sont ses préférées. Avec toute l'ardeur de son jeune cœur, elle se livre à « L'Oeuvre de Dieu ». Sept fois par jour, elle revient dans sa stalle avec le même élan joyeux, recommencer ou continuer ce qu'elle fera avec les Anges du ciel pendant l'éternité.

La Ste Messe; le festin eucharistique quotidien; l'Office et les dévotions envers la T. S. Vierge; le culte des Morts; l'absolution (hors les cas de maladie); la direction sérieuse et expérimentée des Religieux de l'Ordre; la sollicitude maternelle de Supérieures aimées; les lectures spirituelles; les exercices de piété: tels sont les joyaux que Jésus dépose dans la corbeille de noces de ses jeunes Fiancées ou de ses fidèles Epouses. Ce sont les armes de la nouvelle moniale. Celle-ci, au jour de sa profession, s'élance pour combattre dans l'arène et remporter la couronne incorruptible d'une gloire éternelle.

Les Sœurs Converses

Les « Choristes » auxquelles incombe la grande obligation de l'Office divin au chœur, ont besoin d'auxiliaires pour les travaux du ménage. Ces aides précieuses sont les Sœurs converses. Elles jouissent des mêmes avantages spirituels et temporels que les Religieuses de chœur. Elles se consacrent à Dieu par les mêmes vœux. Leur dévouement ne les prive d'aucun des priviléges d'une vie religieuse intense.

Vivant une même vie, et tendant au même but, Choristes et Converses ne connaissent qu'une émulation : celle d'aimer et de servir N. S. toujours plus parfaitement.

Les Sœurs Tourières

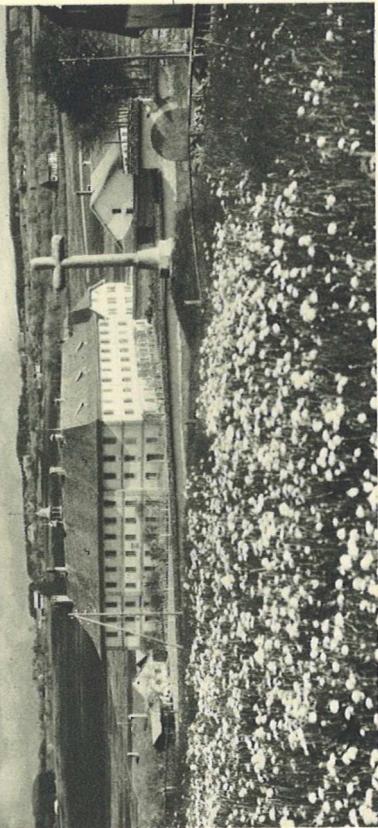
A l'extérieur du cloître se trouvent les sœurs tourières qui suivent un règlement particulier et autant que possible, les us et coutumes des sœurs converses. — Leur profession est simple et perpétuelle. — A elles incombe la culture d'un jardin ; la réception des hôtes ; l'entretien de l'hôtellerie ; la charge des commissions. — Elles sont les sentinelles du Monastère, les gardeennes du Saint-Lieu ; les sacristaines de l'église extérieure ; les messagères de l'Abbesse.

Pour les sœurs de l'extérieur, donc, pas de clôture, pas de veilles, pas de jeûnes ; mais un grand esprit de sacrifice, un renoncement continual, un dévouement sans bornes. — Vie fatigante, parfois, mais remplie de mérites.

Horaire d'une journée cistercienne à la Fille-Dieu

HIVER

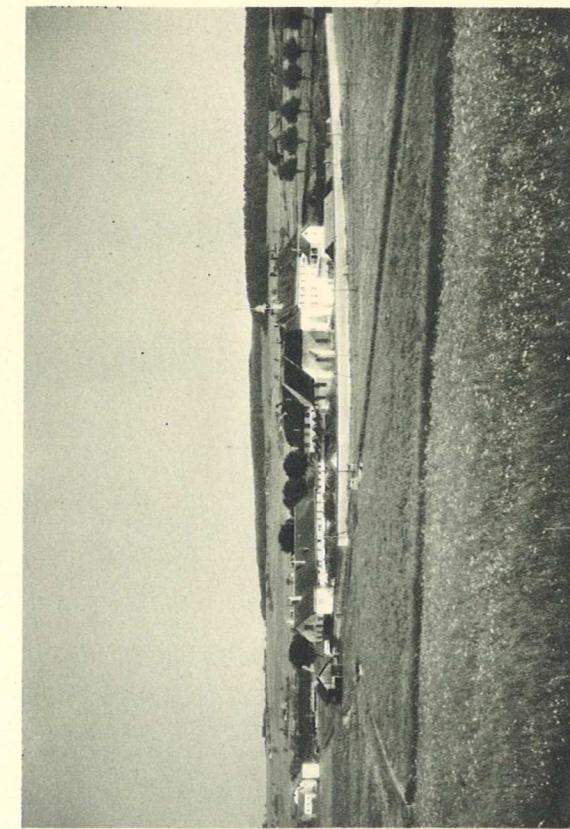
	ÉTÉ Tout comme en hiver, excepté :	
2 h.	Lever, suivi de Matines et Laudes de la T. S. Vierge.	8 h. 15 Travail.
2 h. 30	Oraison.	10 h. 30 Fin du travail.
3 h.	Matines canoniales.	10 h. 40 Sexte. Examen.
4 h. 45	Messe de Communion. Action de grâces. Prime. Chapitre. Légère réfection.	11 h. Dîner. Angélus. Mérienne. Fin de la Mérienne.
7 h.	Tierce. Grand' Messe.	1 h. 05 None.
8 h. 15	Sexte et travail.	2 h. Travail.
10 h. 45	Fin du travail.	4 h. 15 Fin du travail.
11 h. 07	None. Examen particulier. Angélus.	5 h. Vêpres et Oraison.
11 h. 30	Dîner. Promenade.	5 h. 45 Souper. Promenade.
12 h. 45	Fin de la promenade.	6 h. 50 Fin de la promenade.
1 h. 30	Travail.	7 h. 07 Lecture. Complies. Salve. Examen.
3 h. 45	Fin du travail.	8 h. Retraite.
4 h. 30	Vêpres. Oraison. Collation.	
6 h. 07	Lecture. Complies. Salve. Examen.	
7 h.	Retraite.	



Phot. Glasson, Bulle.

Phot. Glasson, Bulle.

Vue générale de l'Abbaye Cistercienne de N.-D. de la Fille-Dieu.
A l'arrière-plan, Romont avec ses tours et le grand donjon.



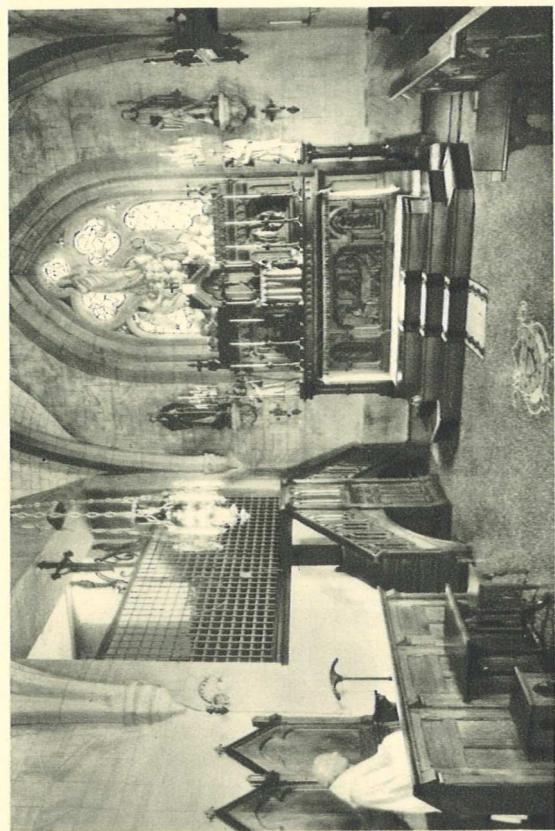
Phot. Glasson, Bulle.

Vue d'ensemble (côté Nord-Est) où se détachent nettement l'ancienne Abbatiale,
l'Hôtellerie, l'Eglise et le Monastère avec toutes ses dépendances.



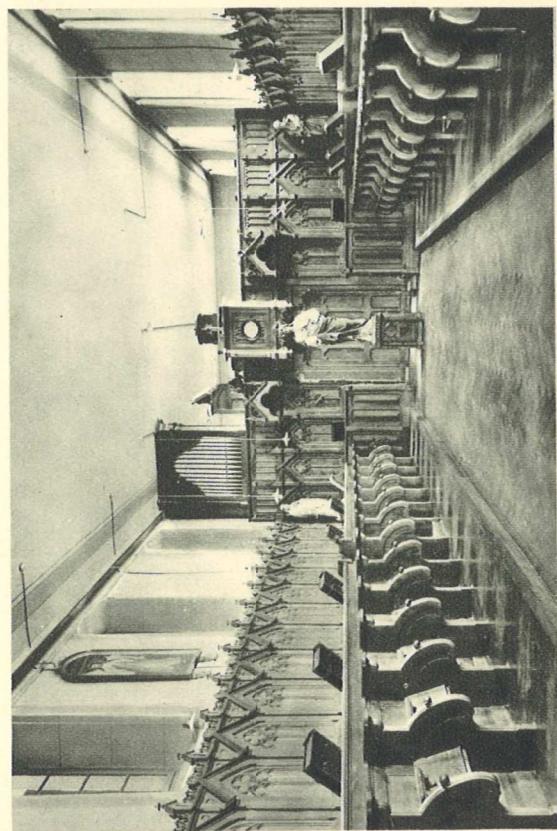
Phot. Savigny, Lucens-Vaud.

Entrée principale du Monastère avec sa Vierge accueillante.



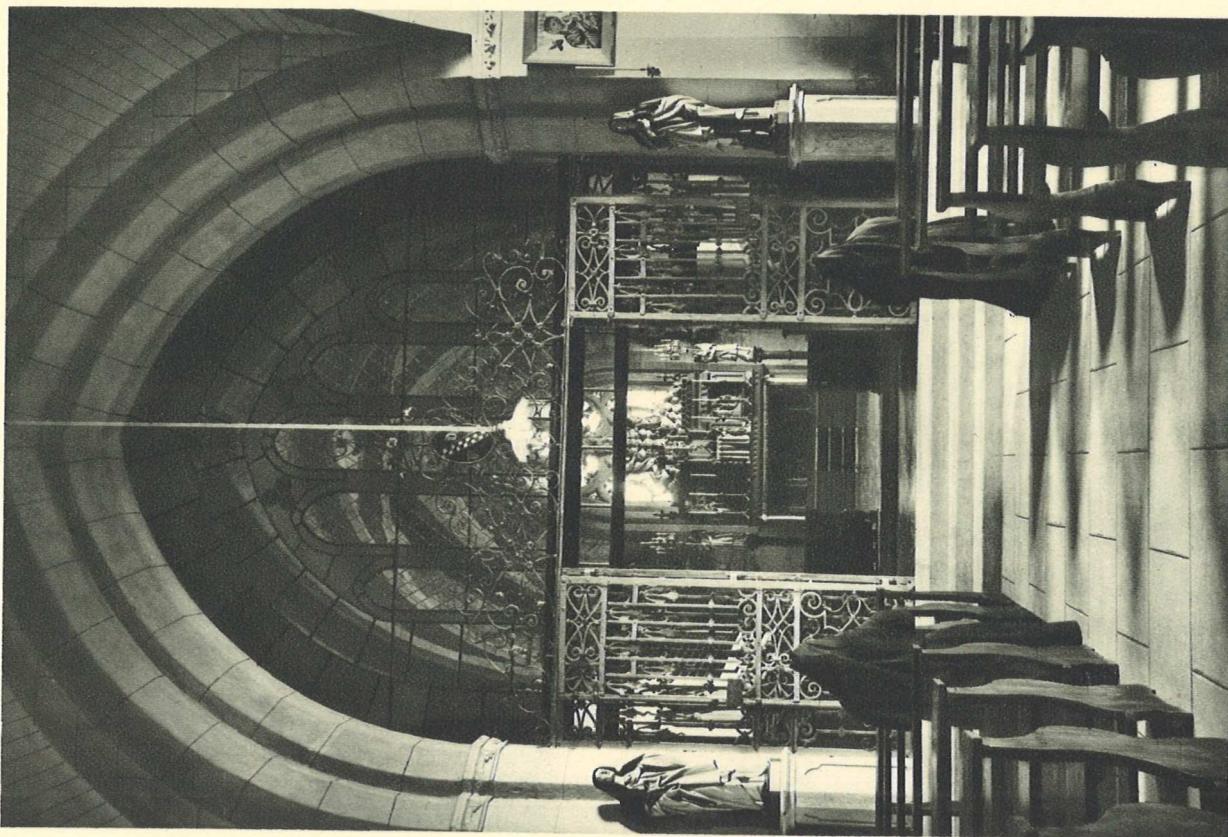
Phot. Glasson, Bulle.

Le Sanctuaire.
Maître-autel en chêne massif avec couronnement de l'Assomption.
À gauche, la grille du Chœur des moniales.



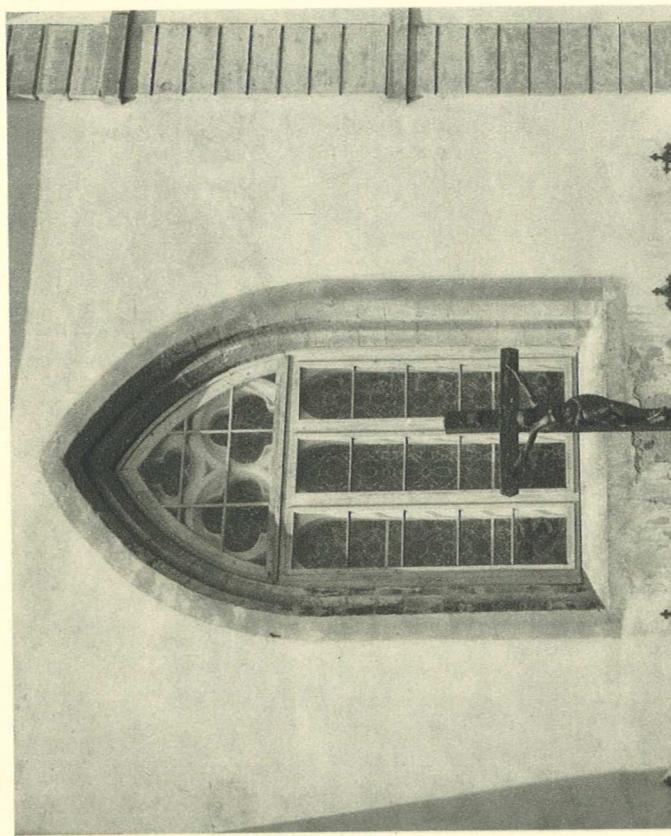
Phot. Savigny, Lucens-Vaud.

Les stalles du Chœur des religieuses.

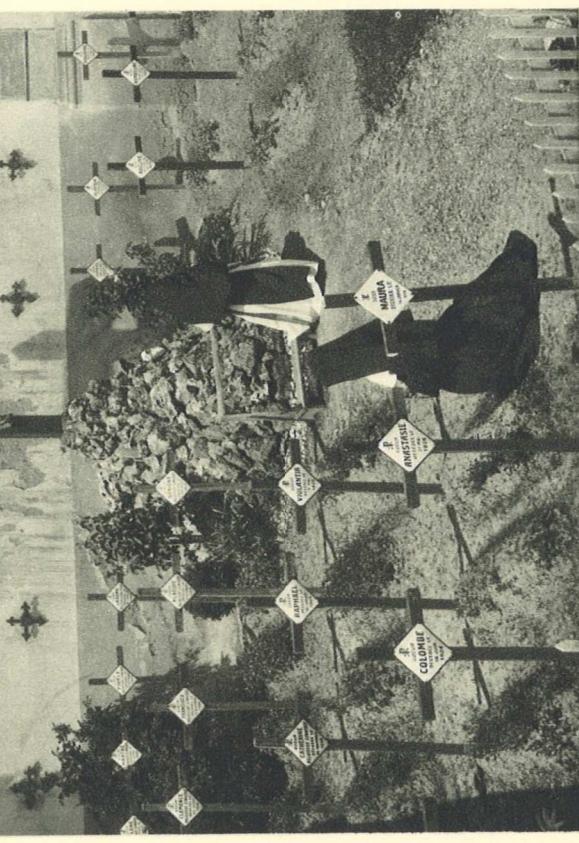


Phot. Glasson, Bulle.

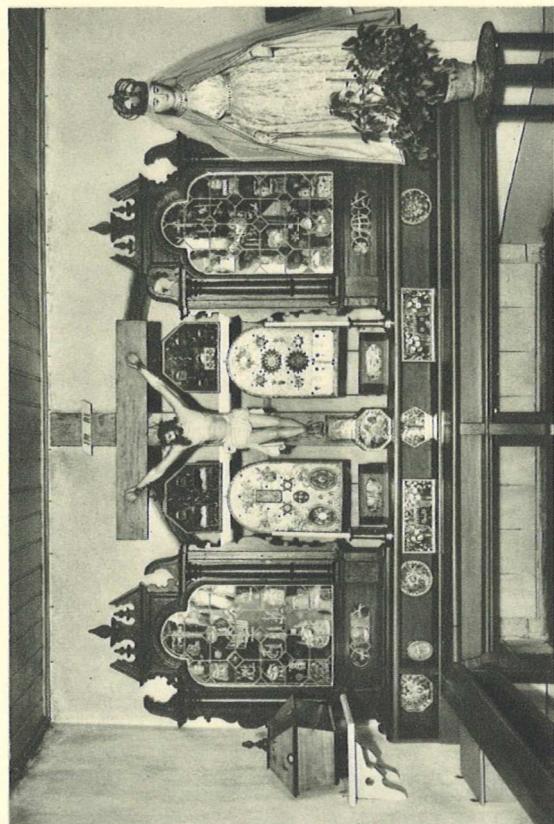
Eglise abbatiale extérieure.



Phot. Glasson, Bulle.

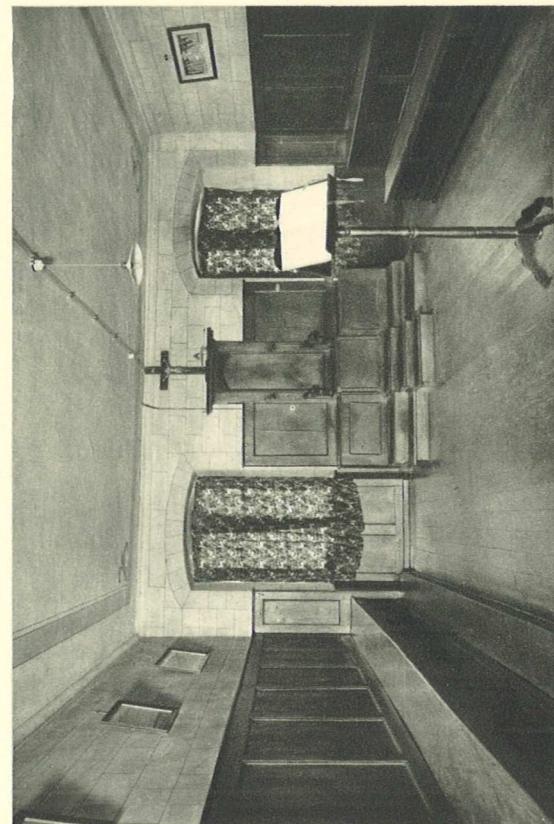


Visite au cimetière de l'Abbaye.



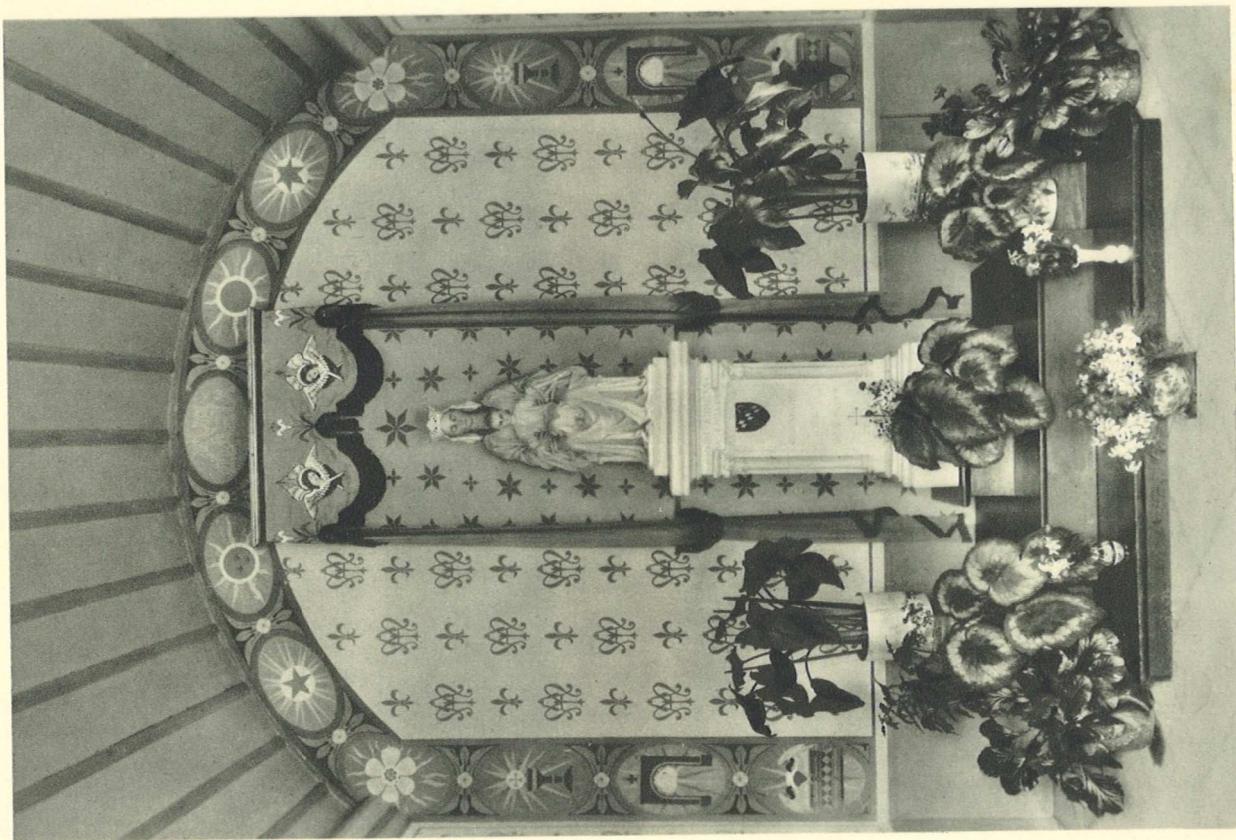
Phot. Glasson, Bulle.

La Chapelle de l'Infirmerie. L'autel des Stes Reliques.
Les deux grands Reliquaires datent du XIII^e siècle.

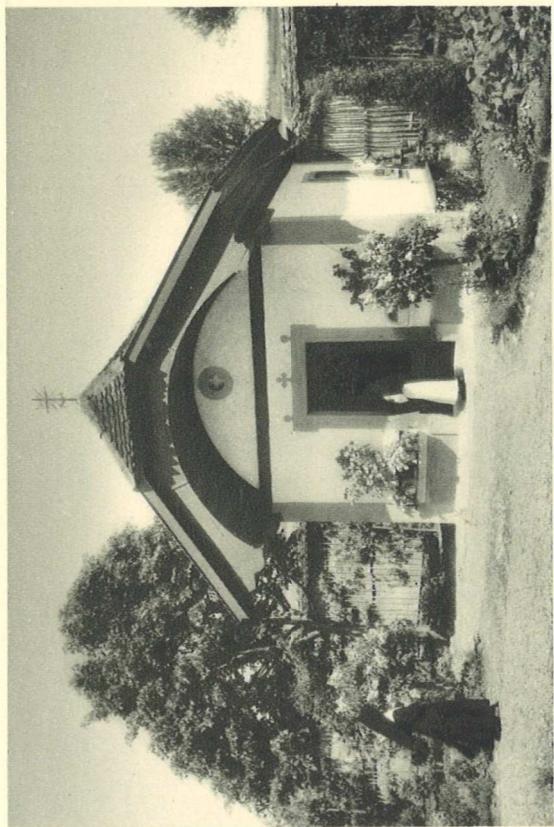


Phot. Glasson, Bulle.

La salle capitulaire.

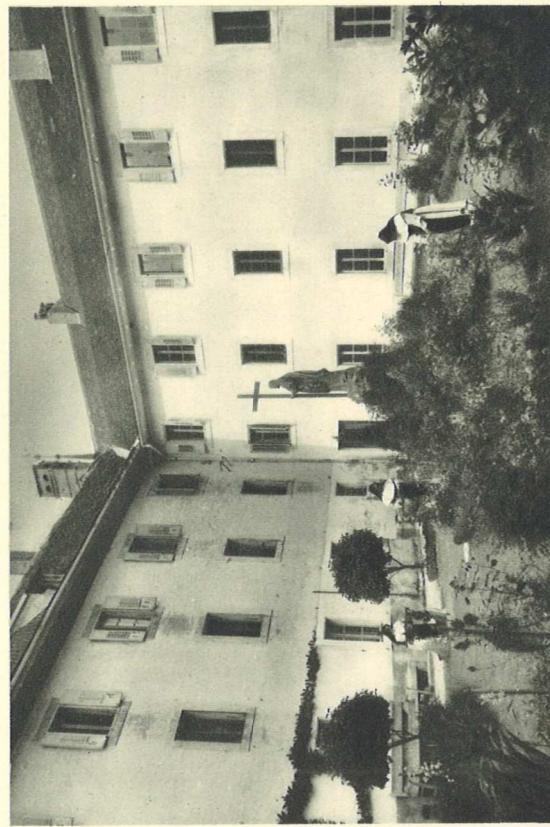


La statue de N.-D. de Cîteaux est l'œuvre du R. P. M. Bernard,
religieux cistercien de l'Abbaye de la Grande-Traype.



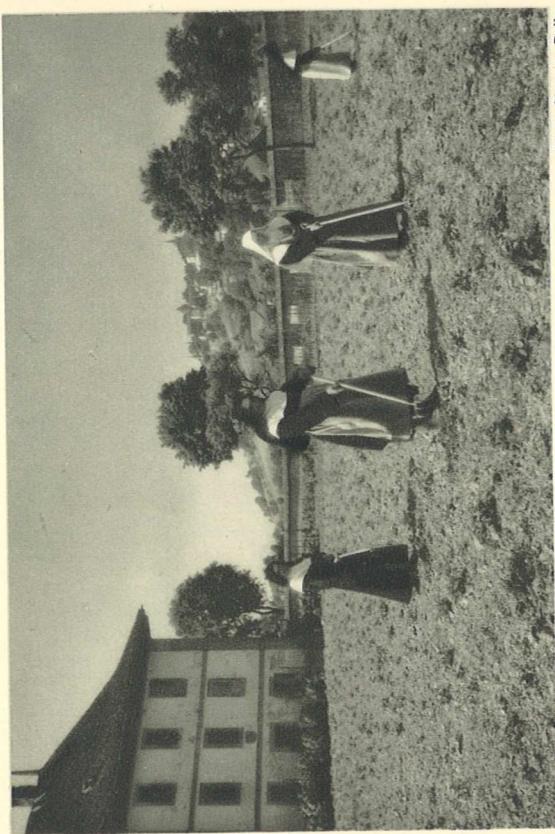
Phot. Glasson, Bulle.

Vue extérieure de l'antique Chapelle du jardin, dédiée à N.-D. de Cîteaux.



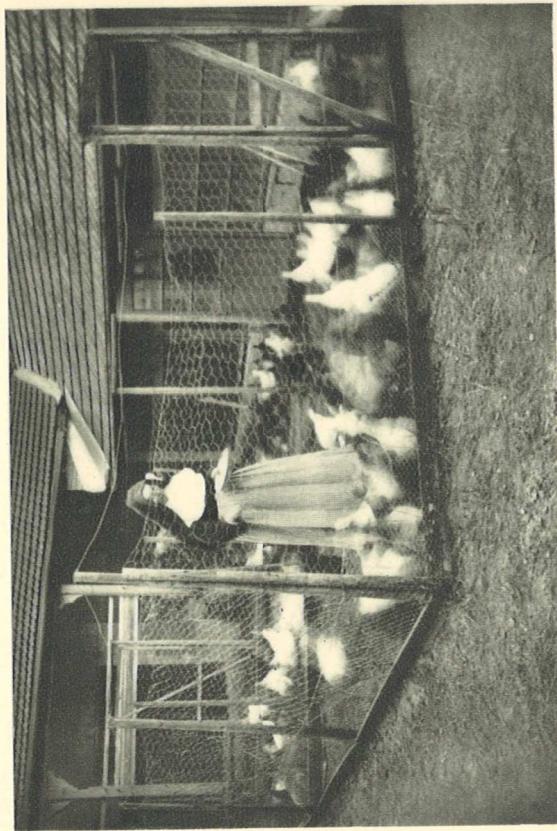
Phot. Glasson, Bulle.

Le préau. L'aile du Noviciat et de l'Infirmerie.

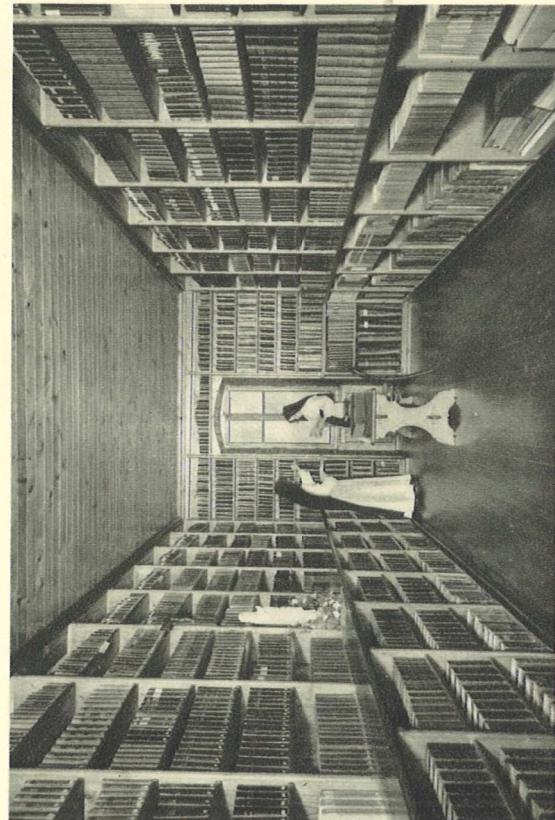


Phot. Glasson, Bulle.

Sœurs Converses cultivant le jardin.



Le poulailler du Monastère



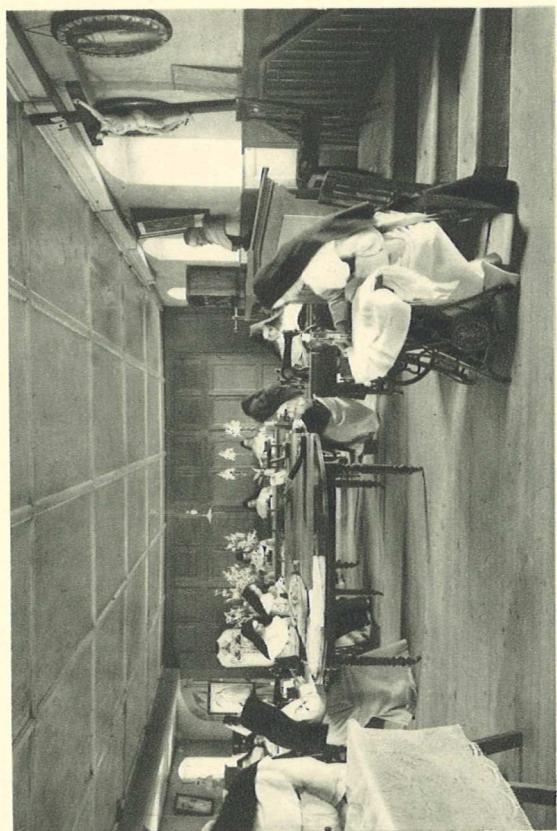
Phot. Glasson, Bulle.

La bibliothèque de l'Abbaye.



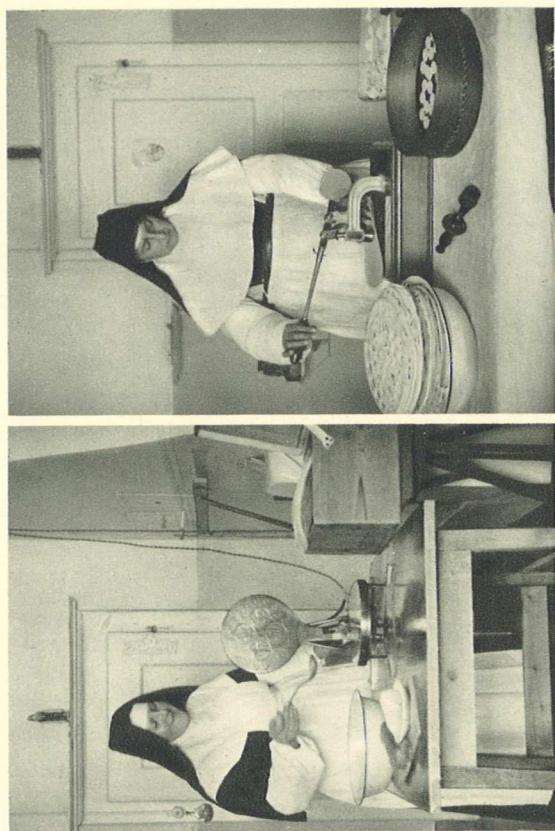
Phot. Glasson, Bulle.

Le Réfectoire. Au pied du Crucifix, la table des Supérieures.
A droite, la chaire de la lectrice.

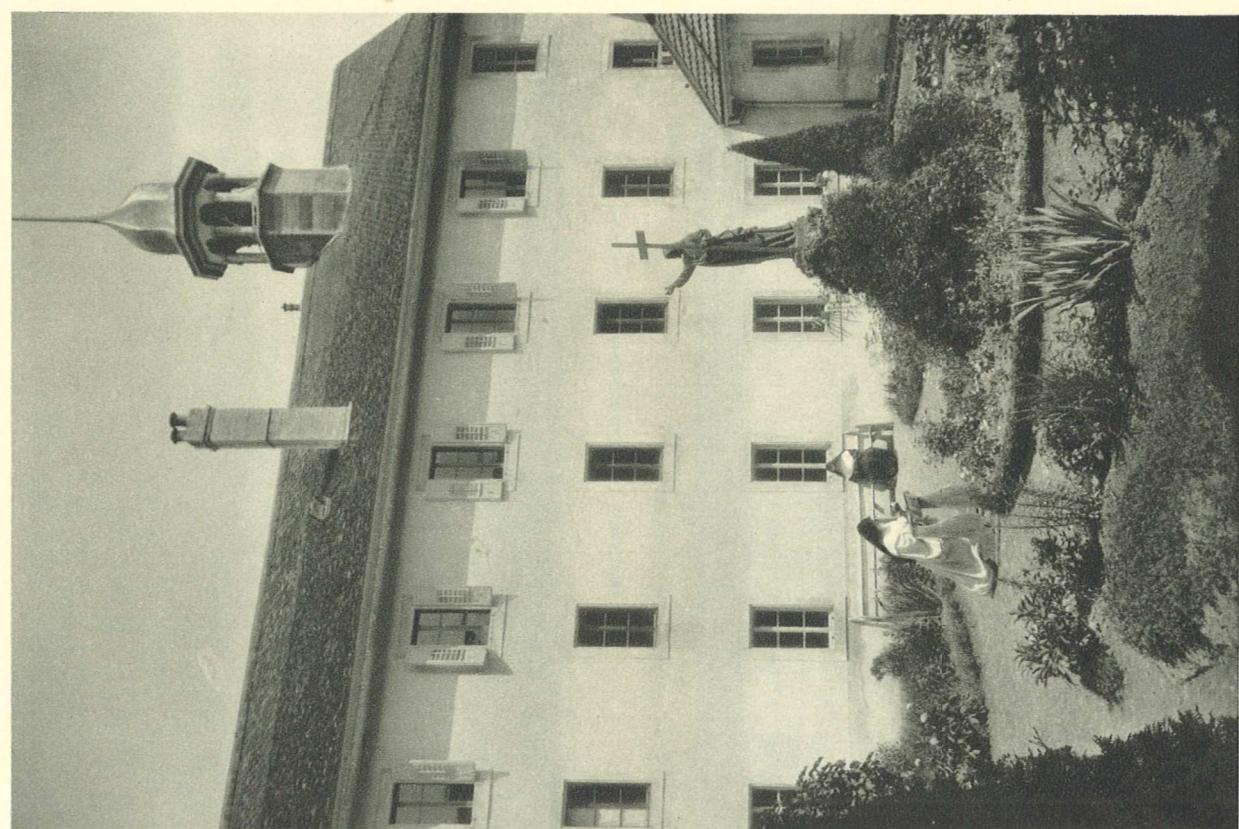


Phot. Glasson, Bulle.

La grande salle de Communauté. Les religieuses au travail.

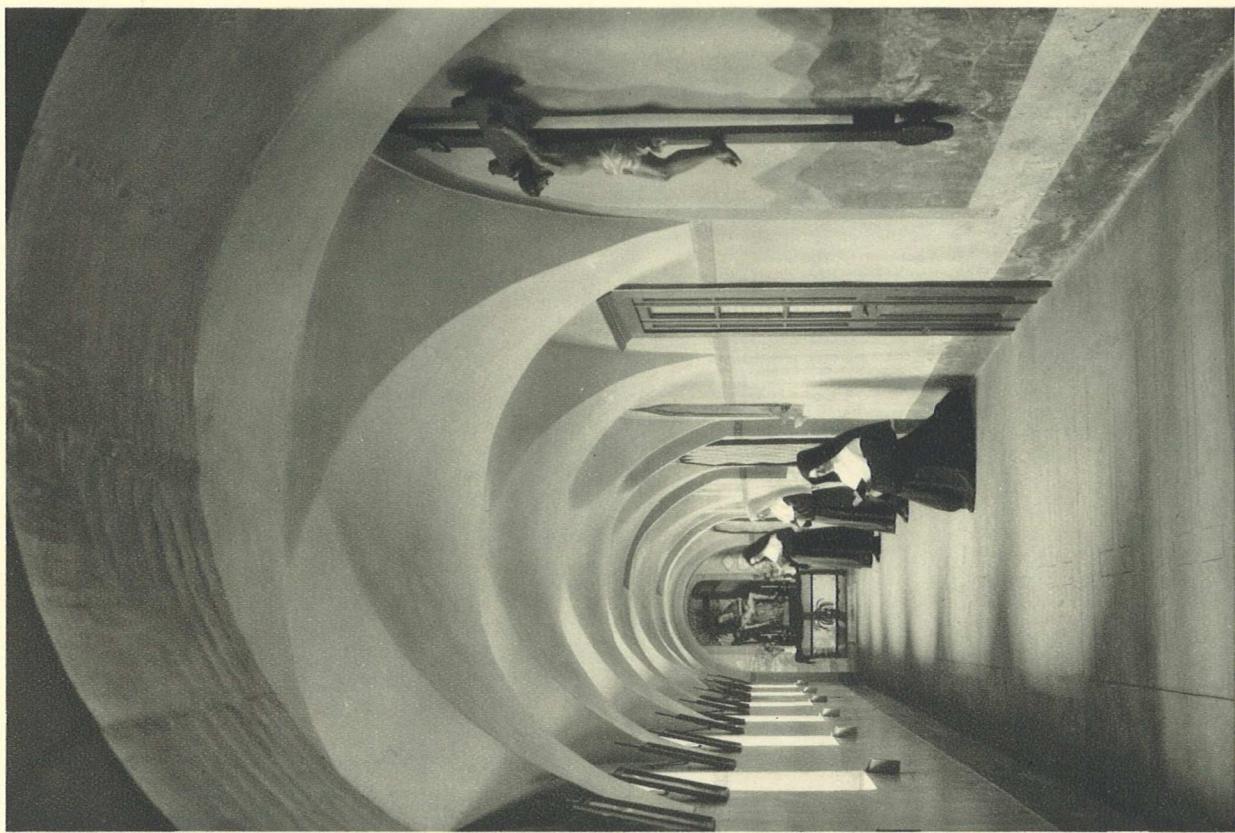


*La fabrication des hosties. (Installation électrique.)
Sur la table blindée, le moule à hosties est ouvert.*



Phot. Glasson, Bulle.

Le préau. Au centre, la statue du Christ-Rédempteur.



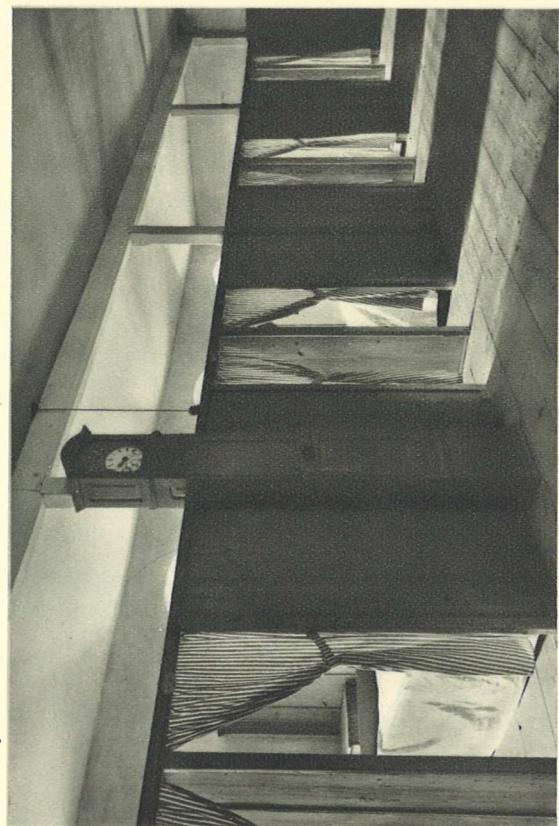
Phot. Glasson, Bulle.

Le Chemin de la croix, sous les cloîtres.



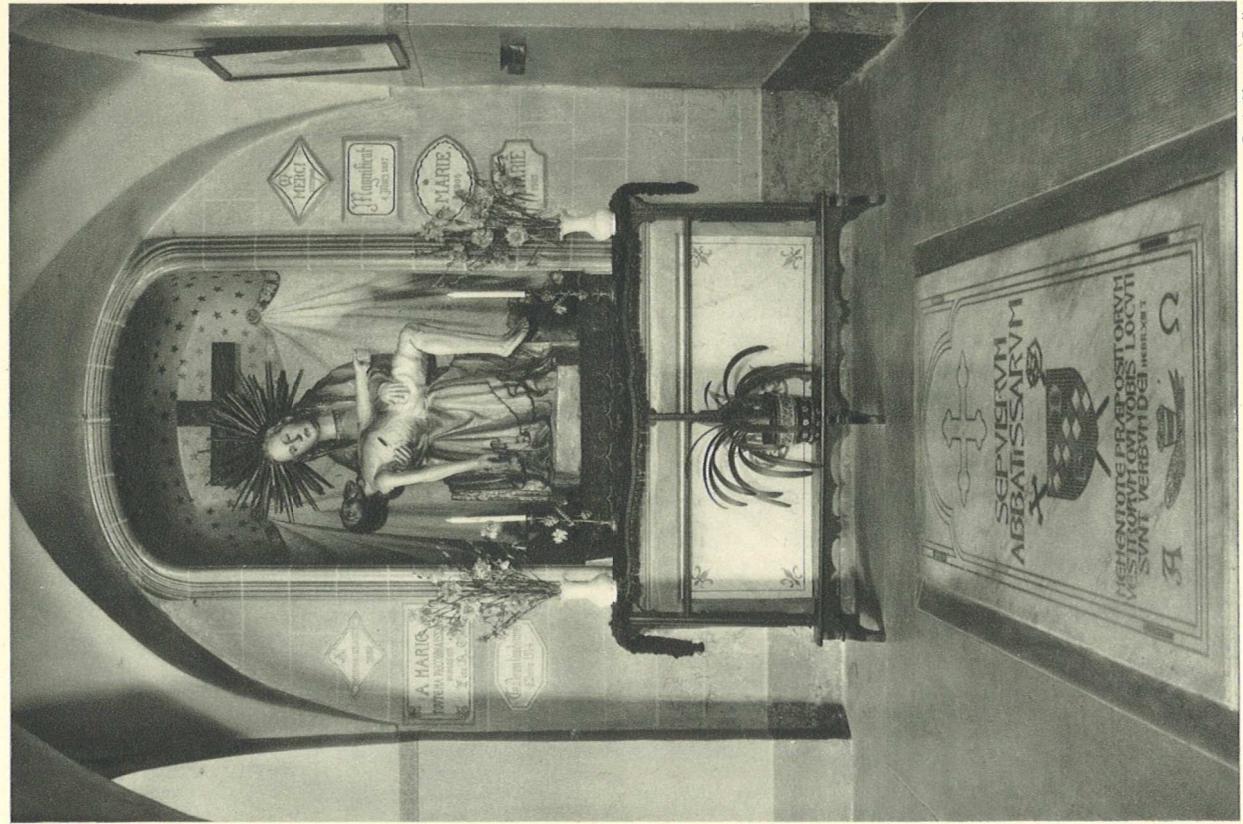
Phot. Glasson, Bulle.

Salle de chant. Galerie de tableaux anciens.
Une religieuse choriste prépare l'accompagnement des Offices du jour.



Phot. Glasson, Bulle.

Quelques cellules du dortoir commun.



Phot. Glasson, Bulle.

L'Oratoire de N.-D. de Compassion.

Les moniales de la Fille-Dieu entourent cette Vierge séculaire d'une particulière vénération. Des ex-voto perpétuent le souvenir des grâces insignes qu'elles ont obtenues. Devant l'autel, le caveau funéraire des Révérendes Abbesses.